



## Convocation à l'Assemblée Générale des Chemins de Shanti

Chers amis, chers adhérents,

Nous vous invitons chaleureusement à participer à notre Assemblée Générale annuelle qui se tiendra :

**Samedi 31 août 2019** de 17h à 19h

**à Saint Martin les Eaux**, près de Manosque, dans les Alpes de Haute Provence.

Elle sera précédée par **une journée d'enseignement sur la méditation**, animée par Joël Striff, co-fondateur des *Chemins de shanti*. (10h-16h15)

(Pour tous les détails concernant le programme de cette journée, l'hébergement, les inscriptions : veuillez consulter la page correspondante sur notre site.)

Il est possible de rester dormir sur place (en camping). Pour l'accès, voir infos ci-dessous.

### L'ordre du jour est le suivant :

- **Rapport moral** : Présentation de l'association, sa vocation, son orientation, ses activités. Bilan de l'année et projets.
- **Rapport financier**
- **Élection du nouveau conseil d'administration**
- **Participer à une équipe de travail des Chemins de Shanti, organiser un événement.**
- **Questions diverses.**

**Pour faciliter notre organisation, veuillez signaler votre participation auprès de notre secrétariat : [secrétariat@cheminsdeshanti.fr](mailto:secrétariat@cheminsdeshanti.fr)**

## Pouvoir

Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez donner votre pouvoir ci-dessous.

– Par mail : [secretariat@cheminsdeshanti.fr](mailto:secretariat@cheminsdeshanti.fr)

– Par courrier à : Chemins de Shanti, Le Grand Chemin 04300 Dauphin

Merci de joindre à votre envoi votre chèque de 10 € d'adhésion à l'association, ne sont autorisées à voter que les personnes à jour de leur cotisation pour 2019.

(Vous pouvez régler l'adhésion en ligne sur notre site).

Nom : Prénom

Adresse complète :

Mail :

Je suis à jour de ma cotisation.

Je donne pouvoir à.....

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 31 août 2019 à 17h à Saint-Martin-les-Eaux, à l'effet de prendre part aux délibérations et voter les résolutions visées à l'ordre du jour.

Fait à

Le

Signature

---

## Appel à Candidature pour le Conseil d'Administration

Une partie de notre Conseil d'Administration se renouvelle cette année, si vous souhaitez présenter votre candidature, merci de nous renvoyer ce bulletin :

– par mail : [secretariat@cheminsdeshanti.fr](mailto:secretariat@cheminsdeshanti.fr)

– par courrier : Chemins de Shanti, Le Grand Chemin 04300 Dauphin.

Vous pouvez aussi nous contacter avant l'AG : [secretariat@cheminsdeshanti.fr](mailto:secretariat@cheminsdeshanti.fr)

ou par tél : 07 86 64 96 08 pour échanger à ce sujet.

Je désire me présenter au Conseil d'Administration :

Nom Prénom

Mail :

Tél :

Adresse complète :

Votre motivation :

Vos compétences :

Fait à :

Le

Signature :

## Accès au lieu

**Le lieu :** Salle Padma (Chez Mahel) à St Martin les Eaux (A 4 km de Manosque), dans une belle propriété, au milieu des oliviers, avec piscine ! (Prévoyez votre maillot !)



### Pour rejoindre la salle Padma :

- **En avion :** Aéroport Marseille Marignane, puis LER ou Ter jusqu'à gare SNCF de Manosque
- **En train :** Aix TGV puis LER ou TER jusqu'à la gare SNCF de Manosque.

On ira vous chercher en Gare de Manosque (Informez-nous de vos horaires à l'avance, merci.)

- **Par la route :** Domaine de Bourne, St-Martin-Les-Eaux  
(Covoiturages organisés dans la mesure du possible, renseignez-vous auprès du secrétariat)

[Itinéraire https://goo.gl/maps/I4HM9](https://goo.gl/maps/I4HM9)

La salle Padma se trouve à 5 minutes de Manosque en voiture :

– **de Manosque**, suivre la direction Apt, rouler 4,4 Kms après le carrefour indiquant Pierrevert à gauche, en restant sur la route d'Apt (D907), jusqu'à voir un arrêt de bus du côté droit.

– En venant **de Apt, Reillanne, St-Michel, Dauphin, Forcalquier...** : au croisement D105/D907 (route de St Martin les Eaux/Montfuron-Apt) prendre D° Manosque, puis rouler 300 m. Ralentir, c'est sur la gauche.

📍 L'entrée est indiquée par une pancarte « Yoga », c'est là ! Avancer jusqu'au bout du chemin en terre.

### Hébergement :

De multiples possibilités de gîtes et chambres d'hôtes aux alentours, c'est l'occasion de découvrir notre belle région !

Il est aussi possible de camper sur place (la veille et/ou le soir du 31) : participation : 10 €/nuitée. (Cuisine équipée, douches, WC à disposition.) Une grande tente collective légère est installée pour 6 à 8 personnes, vous pouvez aussi planter votre propre tente. A signaler lors de l'inscription.

Arrivée possible le 30 à partir de 17h.

**Pour toutes infos sur le lieu :** Contactez Claire [clairedagnaux@yahoo.fr](mailto:clairedagnaux@yahoo.fr)